



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 21

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD.
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	
M. Jean-Pierre SOUMIER		

## Membres absents :

M. Patrick CHAUPUIS	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Christine DURNERIN	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-Claude DOUHAI pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

---

**OBJET : CULTURE ET SPORTS**

**Sixième Edition Vélotour - Demande de subvention de l'association organisatrice  
DTC Sports**

Pour l'organisation de la sixième édition du Dijon Vélotour prévue le 11 septembre 2011, pour un budget prévisionnel de 123 000 euros, l'association organisatrice DTC Sports, sollicite la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 17 000 euros.

Les recettes sont réparties entre :

- les subventions sollicitées auprès des collectivités, qui représentent 31 500 euros soit 25 % des recettes (Grand Dijon : 17 000 € ; Ville de Dijon : 5 000 € ; Conseil Régional : 5 000 € ; Conseil Général : 4 500 €) ;
- les partenariats financiers pour 18 000 euros ;
- les échanges merchandising et médias pour 21 000 euros ;
- les produits des participants pour 52 500 euros.

Cette manifestation a connu une augmentation importante du nombre de participants depuis sa première édition de 2006. De 3 000 participants en 2006, l'édition 2010 a atteint l'objectif fixé de 10 000 participants. DTC Sports précise, dans son dossier de demande de subvention ci-annexé, que *« pour des raisons de logistique, de sécurité et de confort des participants (fluidité du parcours), l'association limitera les participants au nombre de 10 000. »*

Dijon Vélotour est aujourd'hui un rendez-vous inter générationnel annuel, apprécié des participants, qui permet notamment de contribuer au développement de l'usage du vélo en milieu urbain.

Il est proposé de maintenir le niveau de subvention à hauteur de 17 000 euros pour cette édition 2011.

Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'accorder** la subvention de 17 000 € à l'association DTC Sport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document utile à la gestion de ce dossier.

**DIJON VELOTOUR 2011**  
**Annexe explicative du budget prévisionnel 2011**  
**Demande de subvention argumentée auprès du Grand Dijon**

## **INTRODUCTION**

DTC Sport, association de loi 1901 sollicite une subvention d'un montant de 17 000 euros auprès du Grand Dijon en vue d'organiser la sixième édition de Dijon Vélotour.

Cette demande s'appuie sur un budget prévisionnel issu des cinq précédentes éditions. Les projections s'articulent autour d'une limitation à 10.000 participants ainsi que d'une liste de points d'amélioration nécessaires par rapport à l'édition 2010.

La croissance globale de la manifestation et de son coût n'est donc pas couverte dans notre budget prévisionnel par des recettes d'inscriptions supplémentaires mais par une augmentation des partenariats privés et également par une continuité du soutien marqué par les collectivités locales.

**BUDGET PREVISIONNEL en €**

<b>Recettes 2011</b>	<b>2011</b>	<b>Delta / 2010</b>
Subventions	31 500 +	5 000
Subventions	5 000 =	0
Subventions	17 000 =	0
Subventions	4 500 =	0
Subventions	5 000 +	5 000
Partenariats Financiers	18 000 =	0
Echanges Marchandises et Médias	21 000 +	2000
Participants et Produits Annexes	52 500 =	0
<b>Total Recettes</b>	<b>123 000 +</b>	<b>7.000</b>

<b>Coûts 2011</b>	<b>2011</b>	<b>Delta / 2010</b>
Frais généraux (dont personnel et frais variables)	34 500 =	0
Communication	27 200 +	2 800
Bénévoles	9 400 +	2 700
Participants	19 000 +	2.300
Parcours	16 500 +	5.000
Village départ/arrivée	10 400 =	0
Frais variables (dont commission billetterie)	6.000 =	0
<b>Total Dépenses</b>	<b>123 000 +</b>	<b>12.800</b>

## POINTS D'AMELIORATIONS ET EVOLUTIONS = + 12 800€

Liste des points d'amélioration issus des remontées terrains le jour j, des réactions postées sur le forum Internet, des retours bénévoles, des retours des contributeurs de la Mairie mais aussi des difficultés rencontrées par l'organisation. Chaque solution visant à y remédier en 2011 est budgétisée ci-dessous :

### Parcours : + 5000€

- o a) Personnel de sécurité + 2000€
- o b) Panneaux touristiques et flash-code + 1500€
- o c) Animations sur les gestes éco-citoyens + 1500€

a) Pour faire face à l'augmentation des participants et à l'intrusion de personnes extérieures à la manifestation, il nous paraît indispensable de faire appel à du personnel de sécurité pour encadrer certains passages dits sensibles.

b) Les participants devenant de plus en plus exigeants, année après année, nous faisons à chaque fois en sorte d'enrichir cette manifestation en y amenant quelque chose de nouveau. L'an dernier, nous avons mis en place une rue dédiée aux personnalités dijonnaises. Cette année, nous souhaitons mettre plus en avant le patrimoine et les sites traversés via des panneaux explicatifs renvoyant vers du contenu web complémentaire grâce à l'usage de flash-code. D'autres opérations en lien avec le développement durable et en collaboration avec les acteurs locaux sont en cours de réflexion.

c) Une des grandes nouveautés sera également la mise en place d'animations tournées autour du développement durable et de l'éco-citoyenneté en collaboration avec l'association « Pirouette Cacahuète ». Afin de sensibiliser les participants sous un ange ludique, plusieurs stands et animations seront donc mis en place au niveau du pôle ravitaillement.

### Bénévoles : + 2.700€

- o a) Encadrement et plus forte présence de signaleurs + 700€
- o b) Equipements des bénévoles + 2 000€

Si l'an passé, aucun incident grave n'est à mentionner, l'association souhaite anticiper les risques inhérents à cette manifestation en garantissant un dispositif et un encadrement encore plus prononcé des participants. Le parti-pris pour cette prochaine édition est donc de mettre en place des responsables de zones et d'équiper de manière plus conséquente nos bénévoles pour qu'ils soient le plus à même de répondre aux situations délicates rencontrées.

a) Il est prévu de mettre en place 15 responsables chargés d'encadrer les bénévoles et de tourner avec un véhicule sur une zone définie afin d'être encore plus réactif. En parallèle, l'association souhaite augmenter le nombre de signaleurs sur le parcours en collaborant de nouveau avec les associations locales et en leur reversant 25€/bénévole, ceci afin de leur permettre de financer des projets à vocation « durable ».

b) L'équipement des bénévoles sera également complété par des palettes k10, un kit de secours et un kit de réparation pour tous les signaleurs.

## **Communication : + 2.800€**

- o a) Mascotte Velotour + 2.000€
- o b) Achat d'espace + 800€

Souhaitant poursuivre notre communication en direction des familles et des enfants tout en ouvrant cette manifestation à un public plus élargi, DTC SPORT souhaite compléter le plan de communication mis en place en 2010.

a) Pour 2011, l'association souhaite donc animer le centre-ville et le stand d'inscription par l'intermédiaire d'une mascotte « Velotour ».

b) De plus en plus, cette manifestation accueille un public en provenance des villes voisines de Dijon et même au delà des frontières du Grand Dijon. Afin de poursuivre la promotion du patrimoine et des richesses du Grand Dijon, nous envisageons d'acheter des espaces de communication pour qu'un plus large public extérieur puisse être sensibilisé à cet événement.

## **Participants : + 2.300€**

- o a) Guide du Patrimoine + 2.000€
- o b) Assurance + 300€

Parce que Dijon est une Ville d'Arts et d'Histoire, Velotour souhaite continuer à y sensibiliser ses participants. Un guide est ainsi en construction afin d'éveiller petits et grands aux sites et au patrimoine, qu'ils soit industriels ou culturels.

a) Soucieux de toujours amener plus de contenus et d'informations aux participants, DTC SPORT souhaite éditer un guide à destination des participants, les renseignant sur les sites traversés encore méconnus.

b) L'augmentation du nombre de participants et certains dégâts occasionnés l'an passé par des participants, nous laisse à penser que notre assureur risque d'augmenter la police d'assurance couvrant l'association en Responsabilité Civile Organisation.

## VISIBILITE DU GRAND DIJON

Le logo du Grand Dijon sera présent sur tous les supports de communication de l'événement au même titre et dans les mêmes proportions graphiques que les autres collectivités impliquées :

- 100 000 flyers distribués en caisse de grands magasins
- 8 Newsletters envoyés aux participants
- 10 000 carnets de route remis aux participants
- 60 sucettes Clear Channel
- 200 affiches implantés dans les bus Divia de l'Agglomération
- 2 000 affiches A2 implantées dans les commerces et aux feux dans tout le Grand Dijon
- 20 bâches événementielles disposées dans l'agglomération dijonnaise
- 1 bâche de 100 mètres carrés (face à la Gare de Dijon)
- Sur le stand d'inscription présent place François Rude durant 2 semaines
- Encarts publicitaires dans la presse
- Sur le site Internet [www.velotour.fr](http://www.velotour.fr) (+ de 40.000 visiteurs uniques en Août-Septembre)
- Possibilité de disposer des bâches du Grand Dijon le long du parcours ou au village départ-arrivée
- Possibilité de remettre des goodies dans les packs participants
- Possibilité de faire traverser un ou des sites du Grand Dijon
- Possibilité d'être présent sur le village départ-arrivée avec un stand
- Possibilité de remettre un lot sur le podium à l'occasion du concours de déguisement



## CONCLUSION

Ces nouvelles lignes de dépenses nous ont donc amené à augmenter le budget prévisionnel global de 12.800 € par rapport au budget 2010 dont 5.000 € supportés par les collectivités.

### 1. Un ratio subvention/nombre de participants en diminution depuis 2009

Rapport 2006 : 16 000€ / 3 000 participants = 5,4€ / participants  
Rapport 2007 : 25 000€ / 5 750 participants = 4,7€ / participants  
Rapport 2008 : 44 000€ / 6 800 participants = 6,4€ / participants  
Rapport 2009 : 60 500€ / 9 500 participants = 6,4€ / participants  
Rapport 2010 : 26 500€ / 10 000 participants = 2,65€ / participants  
Rapport 2011 : 31 500€ / 10.000 participants = 3,15€ / participants

### 2. Répartition des demandes de subventions publiques additionnelles pour 2010

Ville : 0€  
Grand Dijon : 0€  
Conseil général : 0€  
Conseil régional : + 5000€

L'exercice 2010 a été marqué par une forte fréquentation (10 .000 participants). Ceci s'explique en grande partie par une météo favorable sans laquelle l'affluence aurait été nettement moins importante. Cela a permis à l'association de dégager un bénéfice qui a été affecté aux provisions par rapport aux risques météorologiques. De plus, pour des raisons de logistique, de sécurité et de confort des participants (fluidité des parcours), l'association limitera les participants au nombre de 10.000. L'association ne compte donc pas avoir de recettes de billetterie complémentaires.

Pour l'année 2011, l'association demande donc au Grand Dijon de subventionner l'événement à hauteur de 2009 et 2010 afin que l'événement puisse perdurer et ne soit pas tributaire de la météo pour être viable financièrement.

Par ailleurs, l'association ayant pour ambition de développer cet événement sans faire en supporter un coût supplémentaire au Grand Dijon, celle-ci souhaite se tourner vers le Conseil Régional, qui pour des raisons techniques n'avait pu être partenaire de l'édition en 2010.